CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E92559** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2026**

ÉDITÉ LE **23/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2011
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 531559961

Siret : **531 559 961 00036**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 41 22290

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C72102E1244000/001486371

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C72102E1244000/001486371

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **WEISROCK CONSTRUCTION BOIS**
Sigle : WCB
2 RUE DES ACACIAS
ZAC DU CHENET
91490 MILLY-LA-FORET

Téléphone : 01 64 85 62 91 **Fax :**
Portable : 06 07 53 01 46

Site Internet : www.weisrockconstructionbois.com
E-mail : wcb-construction@hotmail.fr

Responsabilité légale :
BONNEAU DIDIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2025
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	08/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	08/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/04/2025
o Isolation des combles perdus	08/04/2025

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.